

## BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

### SOMMAIRE

P.1 Météo

P.8 Pois protéagineux

P.2 Colza

### A RETENIR

#### Colza

- Le vol du charançon de la tige du colza s'est confirmé en fin de semaine dernière. Pour les secteurs sans captures, continuer de **surveiller les cuvettes**.
- Premiers méligèthes observés sur les colzas, sans risque particulier.

#### Pois protéagineux

- Le temps humide est favorable au développement des maladies : surveiller l'éventuelle apparition de symptômes du complexe maladies hivernales sur pois d'hiver (ascochytose – colletotrichum – bactériose).
- Pour les pois de printemps, surveiller les thrips et les sitones dès la levée.

### Météo

Prévision à 7 jours :



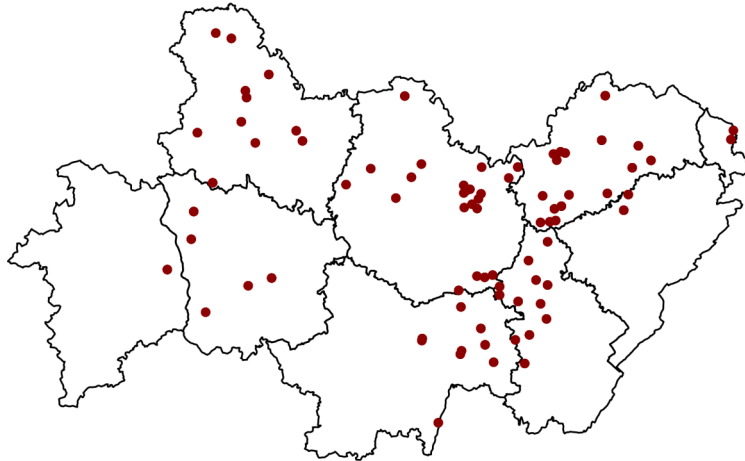
(Source : Météo France, Til-Châtel (21), 11/03/2025 à 09h30. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#))



## COLZA

### RESEAU 2024-2025

Cette semaine, les observations ont été réalisées sur 81 parcelles du réseau.

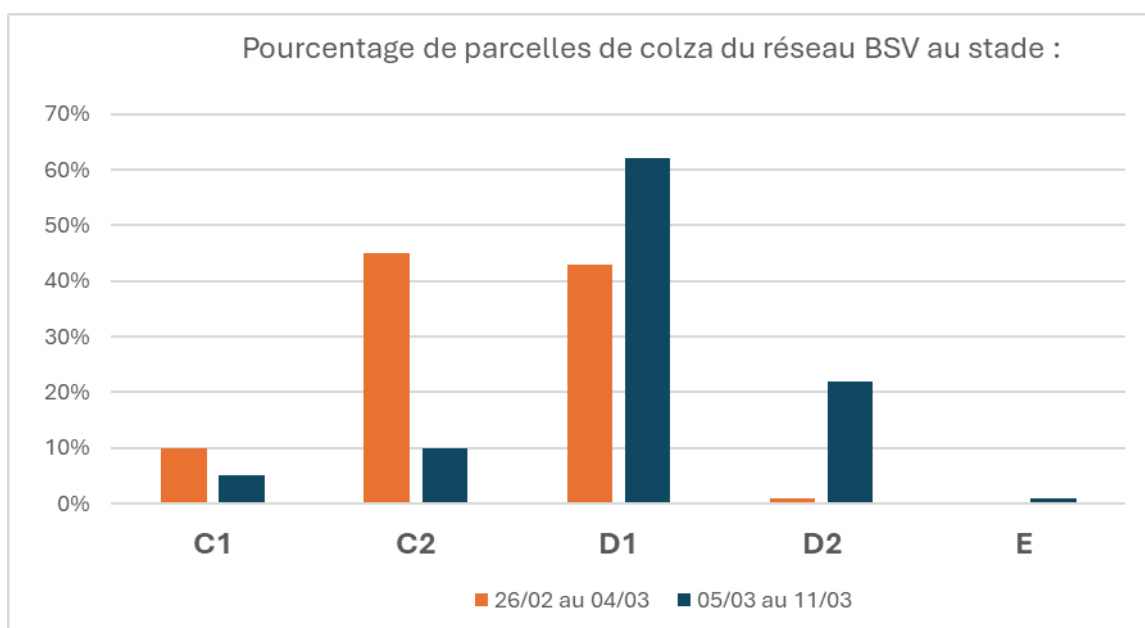


Parcelles BSV observées du 05 au 11 mars 2025

### Stades des colzas

La semaine dernière ensoleillée a été favorable au développement des colzas. Plus de 60% des parcelles ont atteint le stade D1 (boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales) et plus de 20% ont atteint ou dépassé le stade D2 (boutons visibles).

Dans certaines parcelles, quelques pieds sont au stade E (boutons séparés).



## Ravageurs

### Charançon de la tige du colza

Le charançon de la tige du colza est le premier insecte nuisible à être piégé, à la faveur des températures douces.

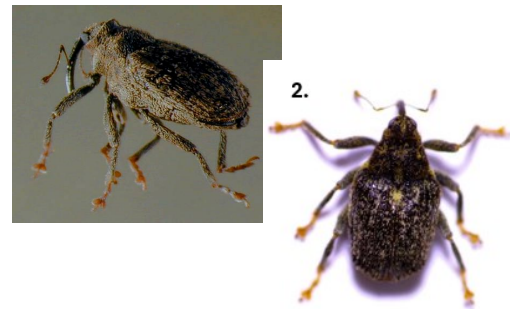
En effet, à cette période, 3 jours consécutifs avec des températures supérieures à 9°C et l'absence de pluviométrie sont suffisants pour caractériser les conditions de vol des charançons de la tige. Le vol débute dès 9°C et se généralise à 12°C.

**Attention à ne pas confondre ce dernier avec une autre espèce : le charançon de la tige du chou – considéré comme peu nuisible** - souvent présent en nombre beaucoup plus important et qui accompagne voire précède le charançon de la tige du colza dans les pièges.

Le **charançon de la tige du colza** est le plus gros des charançons rencontrés sur colza. Il a une forme ovale, une couleur gris cendré et le bout des pattes est noir.



Le **charançon de la tige du chou** est recouvert d'une abondante pilosité rousse puis grise. On peut distinguer une tache blanchâtre entre le thorax et l'abdomen, bien visible sur le dos, et surtout l'extrémité de ces pattes est brun orangé (rousse).



Photos : Terres Inovia

La nuisibilité est liée aux œufs que le charançon de la tige du colza dépose dans la tige. Ces derniers provoquent en effet une réaction physiologique de la plante, se traduisant par des nécroses, des déformations, voire des éclatements de tiges. Les pertes de rendement consécutives à ces perturbations sont d'autant plus préjudiciables que le printemps est sec par la suite.

**Le risque conjugué donc la présence de femelles aptes à pondre avec la présence de tige tendre.**

A la différence avec le charançon de la tige du colza, le charançon de la tige du chou ne pond pas directement dans la tige, mais dans les pétioles des feuilles. Les larves rongent ensuite les pétioles, perforent la tige et s'attaque à la moelle. Ce ravageur est considéré comme peu nuisible.

Période de risque :

Elle conjugue la présence de femelles aptes à pondre avec celle d'une tige tendre du colza. Le risque pour la plante débute dès l'apparition des premiers entre-nœuds (passage de C1 - BBCH 30 à C2 - BBCH 31) et se poursuit jusqu'au stade E (BBCH 57 - boutons floraux séparés).

Le stade C2 se caractérise par la présence d'un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles.

**Avant ce stade le charançon de la tige du colza n'est pas nuisible.**



Photo Terres Inovia

Seuil indicatif de risque :

Il n'existe pas de seuil pour le charançon de la tige du colza. Etant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, nous considérons que sa seule présence dans les parcelles constitue un risque.

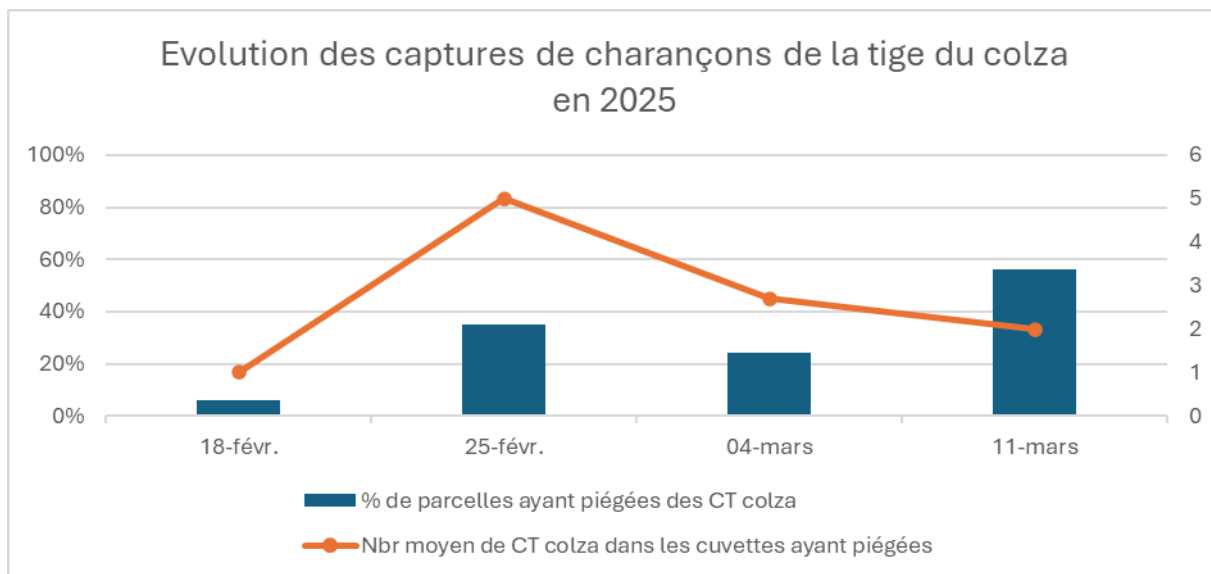
Tenir compte également de la précocité de reprise de la culture, qui peut être différente d'une variété à une autre et donc d'une parcelle à une autre.

Le risque est maximal 8 à 10 jours après les premières captures significatives (temps nécessaire pour que les femelles acquièrent leur maturité sexuelle et entament l'activité de ponte) au stade sensible du colza (à partir de l'élongation de la tige, c'est-à-dire du passage de C1 à C2).

Observations :

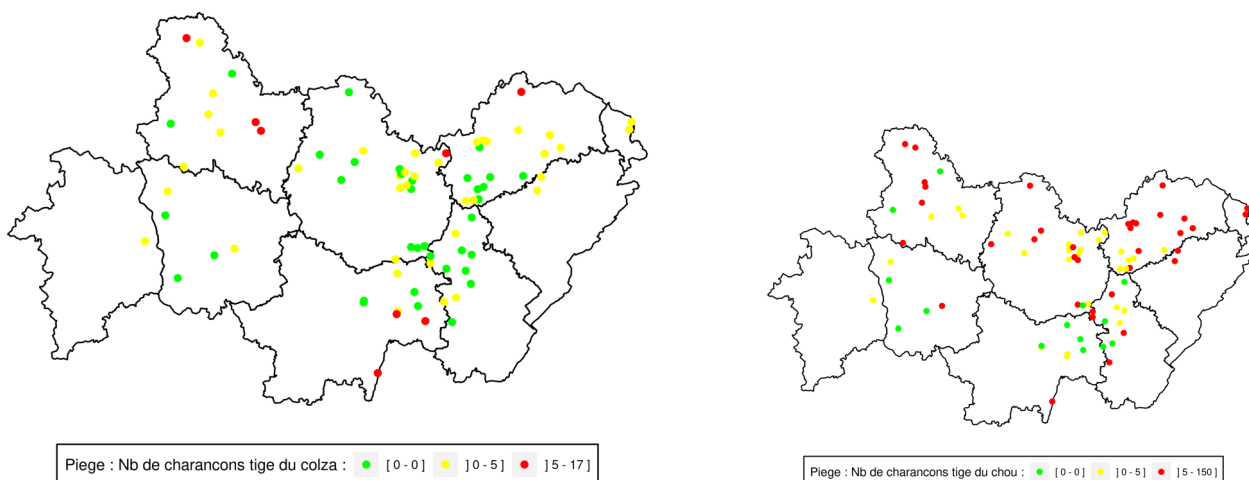
Le charançon de la tige du colza a été plus actif la semaine dernière, à la faveur du temps doux et ensoleillé. 56% des cuvettes (45 sur 80) ont capturé de 1 à 17 individus, avec une majorité de cuvettes ayant capturé moins de 5 charançons (moyenne de 2 charançon/cuvette).

Il est probable que le pic de vol ait été atteint, mais un second pic est envisageable une fois que les perturbations de cette semaine seront passées.



Dans le même temps, le charançon de la tige du chou est observé plus régulièrement, dans 82% des cuvettes.

Répartition du nombre de captures du charançon de la tige du colza (à gauche) et du chou (à droite) du 05/03 au 11/03



En vert : 0 ; En bleu : 1 à 5 ; En rouge : 5 ou plus

Une dissection de charançon de la tige du colza a été réalisée sur un échantillon de Sainpuits (89). La femelle était porteuse d'œufs non mûres. En revanche, des pontes ont été observées dans la parcelle d'Annoire (39).

Des piqûres de nutrition peuvent être observées localement.

Analyse du risque :

- Secteurs avec vol significatif la semaine dernière et dont la gestion du risque n'a pas encore été prise en compte : risque **fort**.
- Secteurs avec absence de vol ou situations avec risque déjà géré : Risque **faible**. Continuer de suivre l'évolution des captures en cuvette lors des prochains après-midis ensoleillés.



**Meligèthes**

Le stade D1 marque le début de la période d'observations des méligèthes.

Observations :

19 parcelles sur 27 observées dénombrent des méligèthes sur les plantes, avec une moyenne de 1 individu / plante.

Période de risque :

Du stade D1 (boutons accolés) à la floraison engagée (F1).



Photo : Méligèthes dans bouton de colza  
Claire Dieudonné – Seine Yonne

Seuil indicatif de risque :

Etat du colza	Stade boutons accolés (D1)	Stade boutons séparés (E)
Sain et vigoureux	Généralement pas d'intervention justifiée Reportez la décision d'intervenir ou non au stade E	6 à 9 méligèthes/plante Sud : 4 à 6 méligèthes/plante
Handicapé, peu vigoureux, soumis à des conditions environnementales peu favorables aux compensations*	1 méligèthe/plante ou 50 % de plantes infestées	2 à 3 méligèthes/plante ou 65-75 % des plantes infestées

\* Températures basses, stress en eau à floraison, dégâts parasitaires antérieurs.

L'évaluation du risque doit se faire par dénombrement plante à plante. Il doit également se combiner avec le stade et l'état de la culture.

Analyse du risque :

Pour le moment, le risque est **faible**, d'autant plus que la météo va limiter leur arrivée et leur déplacement sur les parcelles.



Des méthodes alternatives existent : au semis mettre 10% d'une variété très précoce servant de « plantes pièges ».



Le groupe « méligèthe / colza / pyrèthri-noïde » est exposé à un risque de résistance.



## POIS PROTEAGINEUX RESEAU 2024-2025

Cette semaine, les observations ont été réalisées sur 2 parcelles de pois d'hiver et de 1 parcelle de pois de printemps.

L'automne et l'hiver pluvieux ont étalé les dates de semis du pois d'hiver. Les semis sont compris entre fin octobre-début novembre et jusqu'à début février. Les pois d'hiver atteignent donc des stades compris entre 1 feuille et 7 feuilles.

Les pois de printemps, semés à partir du 20 février et jusqu'à ces derniers jours, sont en cours de levée. Le réseau se met progressivement en place.

Type de pois	Commune	Stade de cette semaine	Caractéristiques
Pois d'hiver	FERTREVE (58)	7 F	Mélange de variétés
	BRANCHES (89)	1 F	Semis du 02/02 – variété PADDLE
Pois de printemps	CHARMOY (89)	Levée à 50%	Semis du 23/02 - Variété Iconic

### Ravageurs

#### Thrips et sitones

**Thrips et sitones sont à surveiller dès la levée des pois de printemps.**

Les **thrips** sont des insectes allongés, de petite taille (1 à 2 mm), noirs, pourvus de quatre ailes étroites longuement frangées et de pièces buccales piqueuses suceuses asymétriques.

L'adulte passe l'hiver en diapause dans le sol ; il entre en activité dès que les températures remontent (7° C à 8°C). Il s'installe au moment de la levée des pois sur les cotylédons et les jeunes plantules, et pique les organes végétaux pour se nourrir du contenu des cellules. Les piqûres de thrips sont toxiques pour le pois.

La plante initie de nombreuses ramifications, reste chétive et naine.

Dans des cas rares, le rendement peut être affecté significativement, jusqu'à 30q/ha voire plus en cas d'attaque importante (généralement levée lente du pois).

Le **sitone** est un charançon mesurant 3 à 5 mm de long, de couleur gris-brun, qui se reconnaît à ses élytres rayés et son rostre court. L'adulte entre en activité lorsque les températures dépassent 12°C et par temps calme. Il envahit alors les parcelles en volant depuis une zone refuge, et s'attaque aux jeunes cultures en consommant le bord des feuilles, provoquant des encoches semi-circulaires. Ces morsures sont sans grande incidence sur le rendement, les larves étant la principale source de nuisance.


Le sitone pond ses œufs sur les feuilles ou les tiges.

Les larves blanches à tête jaune et sans patte, d'environ 6 mm de long, s'enfoncent dans le sol et se nourrissent des nodosités.

Impact sur la culture :

La présence de larves de sitones dans le sol conduit à une perturbation de l'alimentation azotée du pois. Dans les cas les plus extrêmes, ces attaques sont susceptibles de provoquer une chute de rendement pouvant atteindre 10 à 12 q/ha, ainsi qu'une baisse de la teneur en protéines. Mais la plupart du temps ces pertes sont limitées. Les nodosités encore saines permettent d'assurer une nutrition azotée correcte de la plante.

Seuil indicatif de risque :

	 <p><i>Thrips,</i> Arvalis-Institut du végétal</p> <p>Observation en prélevant les plantes et en les enfermant dans un sac plastique au soleil, les insectes viendront se coller sur les parois du sac.</p>	 <p><i>Dégâts de sitones,</i> Terres Inovia</p> <p>Surveiller les encoches sur les feuilles basses.</p>
Période de risque	De la levée à 2 feuilles	De 1 à 5 feuilles
Seuil de nuisibilité	1 thrips / plante	De 5 à 10 encoches / plante

Observations :

La présence du thrips n'est pas signalée cette semaine. Les dégâts de sitones n'ont pas été relevés non plus.

Analyse du risque :

Le risque est **faible** pour le moment. Le temps de cette semaine (température < 12° C, absence de soleil) ne sera pas favorable à leur activité. Maintenir la surveillance.



**Autre ravageur**

Des dégâts d'oiseaux sont signalés dans la parcelle de Branches (89), avec quelques pieds coupés.



Photo : Pieds de pois sectionnés par des oiseaux  
Lydie Le Dilavrec - CA 89

## Maladies

### Observations :

Ascochyte comme complexe Colletotrichum/ascochyte ne sont pas observés pour le moment sur les pois d'hiver. Aucun symptôme de bactériose n'a été relevé.

Attention : les symptômes d'ascochyte sont souvent confondus avec des symptômes de bactériose ou de colletotrichum.

*Vous trouverez ci-dessous une aide à la reconnaissance des maladies aériennes du pois.*

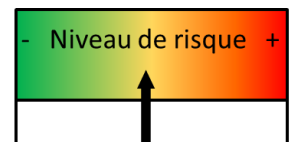
### Période de risque :

Les symptômes doivent être surveillés :

- Sur le pois d'hiver : de la levée jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (+2-3 semaines après la fin floraison). Les semis précoces (fin octobre – début novembre) sont les plus exposés. Des différences de sensibilité variétale vis-à-vis du complexe existent (FOUDRE est par exemple une variété plutôt tolérante par rapport à FRESNEL et FURIOUS).
- Sur le pois de printemps, du stade 9 feuilles jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (+2-3 semaines après la fin floraison).

### Analyse du risque :

L'humidité de cette semaine pourrait être favorable à l'installation et au développement des maladies. Le risque est **moyen**.



## Reconnaissance des maladies aériennes du pois (Terres Inovia)

### • Ascochyte du pois (*Dydimella pinodes*)

Cette maladie se développe de manière homogène sur la culture.

- Les feuilles présentent des ponctuations brun foncé, qui évoluent en nécroses irrégulières. Les symptômes progressent du bas vers le haut de la plante.
- Les symptômes sur tige se traduisent par la présence de nécroses marron foncé à noires, ceinturantes.
- Des ponctuations évoluant en nécroses marron foncé s'observent sur gousses et graines.



Photos : Terres Inovia

- **Bactériose (*Pseudomonas syringae*)**

La bactériose apparaît par foyers dans les parcelles. Cette bactérie profite de lésions dans les tissus des pois provoqués par des facteurs externes (gel, désherbage mécanique...) pour s'introduire dans la plante. Son pouvoir glaçogène entraîne le gel des tissus à des températures proches de 0°C.

- Les symptômes sur feuilles en sortie hiver sont des nécroses anguleuses marrons translucides à bords nets, qui partent en éventail sur les stipules depuis les tiges.
- Sur tige : nécroses marron foncé à noires, ceinturantes.
- Sur gousses, on observe des lésions circulaires, taches grasses, qui évoluent en nécroses foncées.

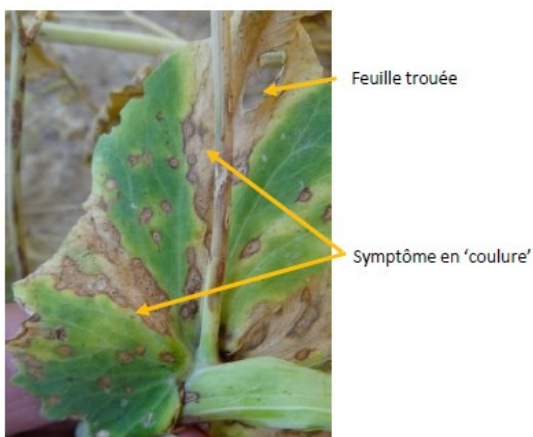


Photos : Terres Inovia

- **Complexe maladie précoce ascochytose/anthracnose *Colletotrichum sp* et/ou *Ascochyta pisi***

Cette maladie apparaît en foyers sur la culture.

- Sur feuilles, les premiers symptômes forment des taches plus ou moins rondes, blanches cernées d'une marge brune, avec ou sans ponctuations noires au centre. Ils évoluent de façon plus ou moins régulière, parfois sous forme de « coulures ». Des trous peuvent apparaître à l'emplacement des fructifications. Les feuilles passent en sénescence rapidement (aspect « grillé »).
- Les symptômes sur tige sont semblables à ceux décrits sur feuilles, avec des nécroses plus allongées.
- Sur gousses et graines, des nécroses caractéristiques de la maladie peuvent se déclarer : nécroses plutôt arrondies, de couleur marron puis orangé-saumon à noires en vieillissant.





Photos : Terres Inovia

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDIS ETS BRESSON - ARVALIS - AXEREAL - CA 21 - CA 25-90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - YNOVAE - SENOGRAIN - SEINE YONNE - COOP BOURGOGNE DU SUD - DIJON CEREALES - EPLEFPA VESOUL - FREDON BOURGOGNE - GIROUX SAS - INTERVAL - MINOTERIE GAY - MOULIN JACQUOT - SARL PATRICK LEGUY - SOUFFLET AGRICULTURE - TERRE COMTOISE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.